



CAMP DE JOUR ÉTÉ 2023

DU 26 JUIN AU 11 AÔUT

MUNICIPALITÉ D'EAST-BROUGHTON



**East
Broughton**
Laissez-vous séduire!

1. Les allergies

Veuillez prendre note que certains enfants fréquentant le terrain de jeux sont sévèrement allergiques aux noix et aux arachides. Il est donc très important de n'apporter **aucune collation** en contenant lors du camp de jour. Malheureusement, nous devons jeter la collation si les enfants en apportent. De plus, le partage des collations est interdit pour des questions de sécurité alimentaire.

2. Le chandail officiel du terrain de jeux

Chaque enfant recevra un chandail aux couleurs du terrain de jeux. Le port du chandail est **obligatoire pour toutes les sorties**. Cela nous permet de repérer plus facilement tous les enfants. De plus, nous invitons votre enfant à porter son chandail le lundi.

3. La politique d'absence

Les présences seront prises le matin, le midi et le soir. Si votre enfant quitte le camp de jour au cours de la journée, il sera très important d'**avertir** le ou les **animateurs** concernés.

4. La politique d'avertissements et d'expulsion

Selon le programme RESPECT, présenté ci-dessous, l'enfant sera expulsé définitivement du camp de jour après trois avertissements.

5. Le programme RESPECT

Pour assurer la sécurité et le bien-être des enfants au terrain de jeux, des règles ont été établies. Ainsi, les comportements suivants sont strictement interdits :

1. Frapper ou lancer un objet volontairement sur un ami (violence physique) ;
2. Avoir un langage vulgaire ou blessant envers un ami (violence verbale) ;
3. Faire de l'intimidation auprès des autres (violence psychologique) ;
4. Voler du matériel, un lunch ou autre ;
5. Manquer de respect envers le personnel, les amis ou toutes autres personnes.

Si l'une des règles mentionnées précédemment est non respectée, voici les conséquences :

- 1^{er} avertissement : avertissement verbal de l'animateur et **rencontre avec le coordonnateur (avertissement écrit).**
- 2^e avertissement : Rencontre avec les parents. L'enfant devra **quitter pour le reste de la journée ou de la semaine selon la gravité du geste. Le coordonnateur juge de la gravité du geste en collaboration avec le directeur des loisirs. La violence physique entraînera une expulsion hebdomadaire immédiate.**
- 3^e avertissement : Avertissement écrit et rencontre avec le coordonnateur. Les parents seront rencontrés une deuxième fois et l'enfant devra **quitter pour le reste de l'été sans remboursement.**

N.B. Le coordonnateur, en collaboration avec le directeur des loisirs, a le droit d'imposer des sanctions selon la gravité du ou des comportements de l'enfant.

6. L'habillement approprié

Il est fortement conseillé d'habiller vos jeunes avec du linge pouvant être sali.

Aussi, pour éviter le risque de blessure, nous **interdisons** le port de « **gougounes** » et de **crocs**. Nous désirons que les jeunes portent des espadrilles afin d'être confortables pour courir.

7. Les services de garde

Veuillez prendre note que le service de garde commence à 7h30 et qu'il se termine à 8h30 le matin. Il se continue pour le dîner de 12h00 à 13h00. Enfin, à la fin de la journée, le service de garde est de 15h30 jusqu'à 17h30. Des frais seront chargés aux parents qui arriveront en retard, soit 5\$ par tranche de 10 minutes. **Cet été, le service de garde a lieu sur la surface bétonnée du Centre des loisirs Desjardins.**

Qu'est-ce que c'est :

- Activité semi-structurée ;
- Toujours surveillé ;
- Les enfants peuvent choisir parmi plusieurs activités offertes ;
- La surface est séparée entre les jeux actifs et les jeux passifs.

8. La brigade

Cette année encore, nous offrons le service de brigade pour les jeunes qui traversent la rue Principale et la Route 112. D'ailleurs, nous voulons vous aviser des heures en service :

Matin : 8h15 à 8h30
Midi : 12h00 à 12h15
Après-midi : 12h45 à 13h00
Soir : 15h30 à 15h45

N.B. Si les enfants ne se présentent pas à la brigade durant ces heures, il n'y aura pas d'animateurs pour les faire traverser.

9. Les congés

Le camp de jour sera fermé les vendredis 28 juillet et 4 août.

10. Comment rejoindre les animateurs

Pour de plus amples informations, vous pourrez rejoindre le coordonnateur ou les animateurs tout au long de l'été aux coordonnées suivantes :

Laurie Lévesque	(581) 761-1421 (Maternelle 4 ans)
Maryca Roy	(418) 333-6431 (Maternelle 4 ans)
Mégan Labrecque	(581) 724-0181 (Maternelle)
Daphnée Mathieu	(581) 399-4375 (Maternelle)
Justine Lepage	(581) 991-5858 (1ère année)
Mia Perron	(418) 427-4851 (1ère année)
Kelly-Anne Luneau	(450) 801-6533 (2e année)
Cedric Perron	(418) 427-4851 (2e année)
Mathilde Lachance	(418) 427-4478 (3e année)
Gabriel Lessard	(418) 334-5430 (3e année)
Lucas Bolduc	(418) 333-4299 (4-5-6e année)
Rosalie Laplante	(418) 333-8839 (4-5-6e année)
Charlie Routhier	(Aide-animatrice)
Alyssa Doyon	(Aide-animatrice)

Coordonnateur :

→ Maxime Oliver Roy

Bureau : (418) 427-2608 Poste 322

Pour toute urgence durant la journée, il vous sera possible de me rejoindre en tout temps au numéro suivant : **(581) 990-2628**

11. L'endroit pour mettre les biens personnels

Afin d'avoir un environnement agréable et convivial, les enfants devront déposer leur boîte à lunch et tout autre effet autorisé à l'endroit indiqué pour leur groupe.

12. À mettre dans le sac de votre enfant

- Nous souhaitons que chaque enfant amène un chandail long ou un chandail qui servira lorsque nous allons faire du bricolage ;
- Du linge de rechange pourrait être utile pour l'enfant si un incident arrive ;
- De la crème solaire ;
- Une bouteille d'eau réutilisable
- **Un lunch lui permettant d'avoir l'énergie nécessaire afin de participer aux activités**

13. Collations

- Elles ne doivent pas contenir d'arachides ;
- Elles doivent comprendre des aliments nutritifs pour favoriser le maintien de l'énergie de votre enfant ;
- IMPORTANT : Il y a deux collations par jour (une en avant-midi et une en après-midi).

14. Les sorties et les activités spéciales

Il faut noter que les sorties et les activités spéciales sont des PRIVILÈGES qui pourraient malheureusement être retirés à un enfant si celui-ci ne respecte pas les règles du camp de jour. Il est évident que d'autres démarches auront été prises avant d'en arriver à cette mesure.

- Il est important d'envoyer tout le matériel demandé pour chaque sortie ou activité à votre enfant.

Des rappels et des mises à jour seront diffusés sur notre page Facebook et sur le site web de la municipalité d'East Broughton.

Merci de votre compréhension,

Maxime Olivier Roy

Coordonnateur du camp de jour

Calendrier des activités 2023

Activités au camp - Activités hors-camp - Rassemblements

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine du 26 au 30 juillet	26	27	28	4-5-6 ^e année 29	30
Semaine du 3 au 7 juillet	3	Cuisine (Maternelle 4 ans) 4	Cuisine (Maternelle) 5	3 ^e année 6	Tournoi de ballon-botté (tous les groupes) 7
Semaine du 10 au 14 juillet	10	Olympiades à Tring-Jonction (tous les groupes) 11	Cuisine (1 ^{ère} année) 12	2 ^e année Cuisine (2 ^e année) 13	14
Semaine du 17 au 21 juillet	17	Éco-Parc (tous les groupes) 18	Cuisine (3 ^e année) 19	1 ^{ère} année Cuisine (4-5-6 ^e année) 20	Halloween 21
Semaine du 24 au 28 juillet (construction)	Visite de la caserne (au courant de la semaine) 24	Jeux de société (Maternelle 4 ans et maternelle) 25	Jeux de société (1 ^{ère} et 2 ^e année) 26	Maternelle Jeux de société (3 ^e et 4-5-6 ^e année) 27	Congé :) 28
Semaine du 31 juillet au 4 août (construction)	31	1	2	Maternelle 4 ans 3	Congé :) 4
Semaine du 7 au 11 août	7	Dixtraction (Maternelle 4 ans à 3 ^e année) 8	Valcartier (4-5-6 ^e année) 9	Tous les groupes 10	Journée finale 11